



Asmf

Association Handisport de Paris

rapport d'activité

Programme « Autonome dans l'eau même handicapé ! »

Jeunes nageurs handicapés scolarisés en classes ULIS

APPRENTISSAGE DE LA NATATION SUR LE TEMPS SCOLAIRE

PREMIÈRE ANNÉE : SEPTEMBRE 2017 / JUIN 2018



Préambule

Grâce au soutien de la fondation Air-France et de la fondation 154, l'ASMF a pu mettre en place en son programme « autonome dans l'eau même handicapé ! » en 2017-18.

Ce programme est destiné à faire découvrir le milieu aquatique et la natation à des enfants scolarisés en classes ULIS FTM et TLSA.

Ces enfants, scolarisés à Paris dans des établissements publics pourraient avoir accès au sport dans les horaires prévus à cette fin, mais, faute d'encadrement spécialisé handisport des services de sport de la Ville de Paris, ils ne peuvent profiter de ces plages horaires.

La ville de Paris ne s'est pas structurée pour apporter un enseignement individualisé de la natation dans le cadre scolaire, pour des enfants handicapés.

L'ASMF, en revanche, dispose à la fois de l'expérience de l'enseignement de la natation à des personnes handicapées et d'une équipe d'encadrement nombreuse et compétente.

Les classes accueillies cette année sont composées de jeunes aux handicaps très divers.

En septembre, une part des enfants n'avaient jamais fréquenté le milieu aquatique.

Chaque enfant a pu développer des compétences en milieu aquatique, apprenant à nager pour les plus aguerris, et sachant se mettre en sécurité et se déplacer dans l'eau avec leurs faibles moyens physiques pour les plus handicapés.

Présentation du programme

Le club dispose en natation de 2 séances hebdomadaires dans les installations de la Ville de Paris : lundi de 13h30 à 15h30 et mercredi de 20h à 22h.

La séance du lundi n'est pas très pratique pour les sportifs qui travaillent, d'autant plus que la piscine est située à l'extrême nord du XVIII^e arrondissement. Il serait dommage que cette séance ne soit pas optimisée, sachant que cela représente des coûts fixes pour le club.

Les enfants des classes Ulis n'ont pas accès au sport comme les autres enfants des classes publiques de Paris, faute d'encadrement suffisant et adapté au handicap.

La proposition

Notre club a proposé aux classes Ulis du nord de Paris de faire bénéficier les jeunes de ces écoles du créneau horaire de la piscine avec l'encadrement du club et celui du Sessad LADAPT, présent pour documenter les apprentissages et les progrès et comme référent médical.

Deux classes Ulis se sont engagées dans ce programme : la classe Ulis de la rue de la Guadeloupe (XVIII^e) et la classe Ulis de la rue du Capitaine Lagache (XVII^e).

Spécificités du programme

Nous avons souhaité une gratuité totale de cet apprentissage pour les bénéficiaires.

Nous avons souhaité que les enfants n'apportent que leur maillot de bain. Certains d'entre eux venant à l'école en fauteuil, en taxi, il était peu pratique pour eux de porter un sac de piscine. Le programme fournit donc serviette, lunettes, bonnet et shampoing.

Nous avons souhaité que tous les enfants soient protégés thermiquement dans la piscine pour permettre - même aux plus fragiles (drépanocytose) - de profiter d'une bonne expérience de la piscine. C'est pourquoi chaque enfant est habillé d'un shorty thermique fourni par le programme.

Nous encadrons le programme avec 3 maîtres nageurs et avons recours aux accompagnants des écoles, en nombre suffisant pour aider les enfants dans le bassin et au vestiaire. Un stagiaire STAPS est venu renforcer l'équipe pendant 5 semaines.

L'encadrement

Trois maîtres nageurs sont présents pour en moyenne 9 à 10 enfants dans le bassin. Le titulaire supervise la séance et assure la sécurité hors du bassin, tandis que les deux maîtres nageurs auxiliaires sont présents aux côtés des enfants dans l'eau.

L'accompagnement

En fonction des handicaps des enfants, le besoin d'accompagnement est plus ou moins important pour aider les enfants au vestiaire, à la douche et dans le bassin. L'Ulis du Capitaine Lagache vient avec deux accompagnatrices, celle de la rue de la Guadeloupe avec six, en général.

Partenariats

Le refus de subventionnement par le CNDS

Ce projet a fait l'objet en 2016 d'une demande de subventionnement CNDS (sport olympique) dans le cadre du programme « j'apprends à nager » pour un montant permettant de couvrir l'ensemble des frais. La subvention a été totalement refusée car le programme ne concerne désormais plus les activités pendant les heures scolaires.

Une nouvelle demande a été formulée en 2017 avec le même résultat.

Une troisième demande a été faite en 2018. Nous ne nous faisons pas d'illusion sur son issue.

Partenaire santé et rééducation

Ce projet, piloté par notre club, est accompagné par un partenaire médical et technique, LADAPT Pajol - Sessad s'occupant de la rééducation d'enfants handicapés - qui documente les bénéfices physiques et psychologiques perçus par les enfants, et s'assure que cet apprentissage ne leur nuit pas.

Partenaires financiers

Le programme a pu être mis en place grâce au financement de :

- la **fondation Air-France** à hauteur de 5000€
- la **fondation 154** à hauteur de 5000€

L'ASMF remercie vivement ces deux fondations pour leur confiance qui a permis la mise en place de ce programme.

Objectifs

Bénéficiaires

Le programme a permis à 22 enfants de découvrir le milieu aquatique et d'apprendre à nager. Ce nombre est inférieur à celui que nous avons annoncé au moment du projet, car seulement deux classes Ulis se sont montrées intéressées par le programme.

Nous avons donc divisé le créneau horaire en deux, permettant à chaque classe de disposer d'un créneau horaire toute l'année scolaire.

Cette disposition a permis d'atteindre des résultats que nous n'avions pas envisagés au départ du projet.

En cas de reconduction du programme, nous renouvellerons la séance de piscine tout au long de l'année.

Natation

A la fin de l'année, après une trentaine de séances, les enfants doivent tous :

- savoir se mettre en sécurité dans l'eau,
- mettre la tête sous l'eau,
- expirer sous l'eau
- se déplacer dans l'eau avec leurs moyens physiques,
- plonger lorsqu'ils le peuvent.

Ces objectifs sont pleinement atteints avant la fin de la saison.

Occupation du bassin

Le programme a permis d'optimiser le créneau horaire du lundi après-midi, grâce à la présence des enfants. Cela a permis aussi aux enfants de côtoyer des adultes handicapés moteur ou sensoriel, et de comprendre que l'accès au sport n'est pas réservé aux valides.

Déroulement des séances de natation

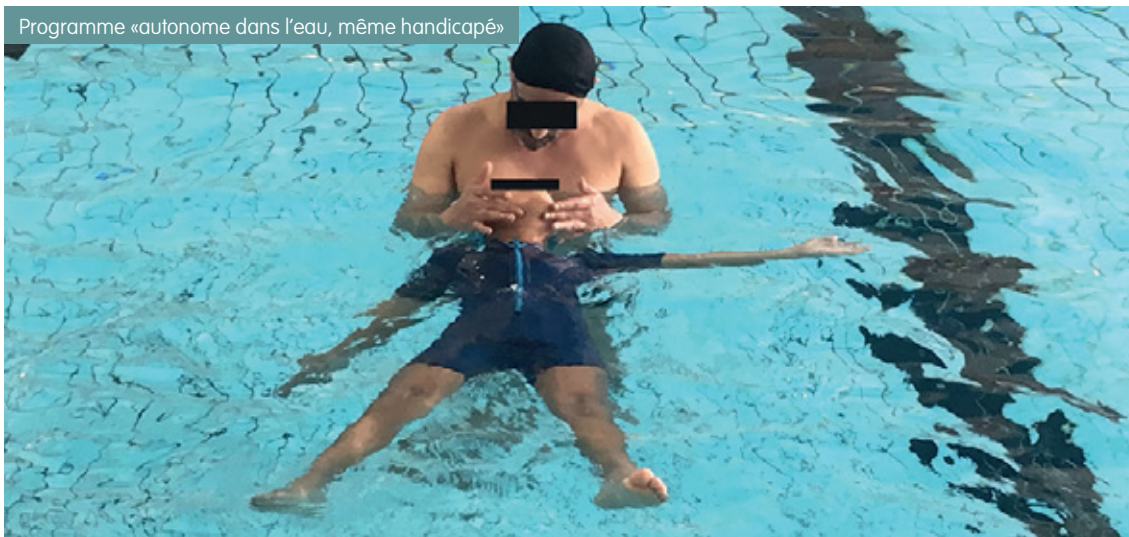
Accueil, vestiaire

Les enfants arrivent à la piscine en véhicule adapté de la Ville de Paris.

Les enfants disposent de 10 minutes pour se déshabiller, revêtir le maillot, le shorty, le bonnet et les lunettes, prendre leur douche et arriver au bord du bassin.

Dans toutes ces étapes, en fonction de leur dépendance, ils sont aidés par des adultes bénévoles venus avec eux depuis leur école.

Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Arrivée sur le bassin

Avant de rentrer dans l'eau, le responsable de la séance leur explique ce qu'ils vont faire, comment ils doivent le faire, et comment réussir. Il s'enquiert à ce moment d'éventuelles réticences de la part des enfants, ou de consignes particulières de la part des enseignants ou des accompagnants. S'il est décidé de travailler en groupe, les groupes sont constitués à ce moment.

La séance de natation

Deux éducateurs sportifs du club sont dans le bassin avec les enfants, pendant que le troisième supervise l'ensemble des activités depuis le bord. Un bénévole du club est également sur le bord pour la surveillance et l'aide logistique. Les personnes accompagnant les enfants sont également dans le bassin pour aider les enfants dans les exercices à réaliser.

Les exercices sont ludiques, faciles pour certains, impossibles à réaliser pour d'autres. C'est pourquoi, après un petit échauffement, des groupes de niveau sont constitués de façon plus ou moins formelle. Les enfants jouent en apprenant et réalisent des exercices à leur portée. Le refus de l'enfant est toujours pris en compte.

Fin de séance et retour au vestiaire

La fin de la séance est consacrée au jeu libre ou dirigé. Les éducateurs conservent à l'esprit ce qui a été enseigné au cours de la séance. Ainsi, par exemple, si on joue à « chat », et que la séance était consacrée à l'immersion du corps, il faut plonger la tête sous l'eau pour se mettre à l'abri du chat...

Puis les enfants regagnent les vestiaires avec leurs accompagnateurs et retournent dans leur école en groupe sous la responsabilité de leur professeur.

Pédagogie

Apprendre en jouant

Les éducateurs sportifs spécialisés le savent depuis de nombreuses années. Les enfants apprennent beaucoup mieux lorsqu'ils ne se rendent pas compte que l'on veut leur apprendre quelque chose.

Partant de ce constat, ils ont donc conçu un programme extrêmement ludique. Tout est jeu, ou défi à relever, et ce qui est officiellement un jeu en fin de séance est également un exercice dont les enfants n'ont pas forcément conscience. La question de l'immersion de la tête est beaucoup plus facile à présenter sous la forme d'un jeu ou d'un défi que d'une injonction à faire consciemment un exercice d'apprentissage.

Accepter d'aller dans l'eau

Au début du programme, une petite minorité d'enfants (3 dans un groupe, et 5 dans l'autre) n'avaient jamais fréquenté de piscine et refusaient de pénétrer dans le bassin. Les ESS ne les ont pas forcés à le faire, mais les ont inlassablement invités à rejoindre les autres enfants.

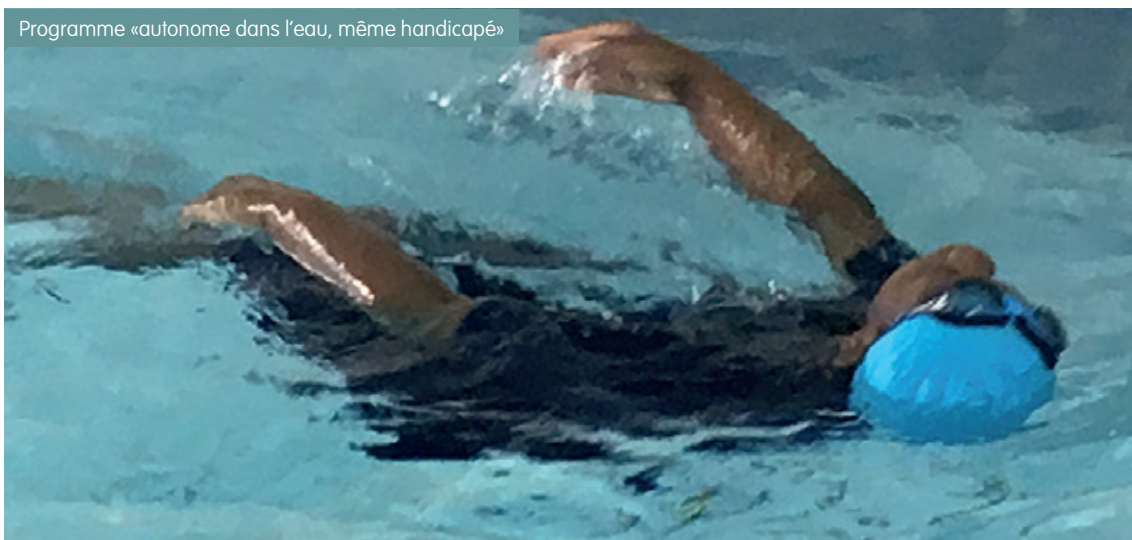
Voyant leurs camarades s'amuser, ils ont progressivement franchi le pas, non sans appréhension. Il a fallu plusieurs semaines pour que tous les enfants soient dans l'eau, et presque deux trimestres pour que le dernier réticent ne fasse plus d'opposition et pénètre dans l'eau en même temps que les autres.

A la date de ce rapport, tous les enfants descendent dans le bassin sans se poser de question.

Se mettre en sécurité dans l'eau

Le premier élément constitutif de la natation est le contact avec l'élément aquatique qui, s'il n'est pas hostile, peut être dangereux. Il est donc important que les enfants sachent s'y mettre en sécurité. Les premières séances ont beaucoup porté sur cet aspect et les positions de détente qui permettent d'y accéder, notamment la fameuse « étoile de mer ». Les enfants les plus handicapés (paraplégiques) n'y sont parvenus qu'au bout d'un trimestre et demi. Tous les autres ont assez rapidement assimilé les positions de sécurité et de repos en flottant.

Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées auprès des enfants sont multiples, et les ESS accompagnés des professeurs et des accompagnants ont déployé des efforts sans cesse renouvelés pour les amoindrir :

- appréhension du milieu aquatique -> résolu pour tous les enfants
- non compréhension des consignes -> effort de simplification du langage et des consignes
- mise en danger -> vigilance autour et dans le bassin
- non coordination des membres -> remontée d'infos via LADAPT
- non latéralisation des membres -> idem
- incapacité à rester dans l'eau froide -> fourniture de shorty thermique
- paralysie partielle ou totale d'un ou plusieurs membres -> apprentissage individualisé

Évaluations des enfants et du programme

Sur le plan sportif, les enfants sont évalués par le personnel du club, leurs progrès étant documentés par des photos prises à chaque séance. L'évaluation finale sera réalisée par un éducateur sportif spécialisé diplômé ENFI.

Sur le plan thérapeutique, l'action est évaluée par le professionnel paramédical de LADAPT chargé de l'accompagnement du groupe (voir annexe en fin de rapport).

Sur le plan du comportement, les enseignants notent les progrès que cette pratique en groupe individualisée a permis de faire émerger. La plupart des enfants ont beaucoup progressé dans leur attitude vis-à-vis d'autrui, mais aussi ont gagné en attention et en compréhension des consignes.

Budget du programme

Le coût de la saison 2017-18

Les frais comprennent :

- Licences sportives loisir des enfants : $22 \times 28\text{€} = 616\text{€}$
- Licences sportives loisir ou cadre des professeurs et accompagnants : $8 \times 28\text{€} = 224\text{€}$
- Location du bassin : 1428€
- Assurances : 200€
- Serviettes de bain, bonnets de bain, lunettes, shorty thermiques, shampoing, peignes, brosses, et réassort en cours d'année : 950€
- Défraiement transport et blanchissage des équipements prêtés aux enfants : 750€
- Communication : page du site internet, kakemono, dépliant : 2569€
- 3 Éducateurs sportifs spécialisés : $(32+26+20\text{€}/\text{h} + 50\%) \times 2\text{h}/\text{séance} \times 33 \text{ séances} = 7722\text{€}$

Total des dépenses du programme pour 2017-18 : **14.459 €**

Le financement de la saison septembre 2017 à juin 2018

Fondation Air-France : **5000 €** (dont seulement 2500€ reçu à la date de ce rapport)

Fondation 154 : **5000 €**

Auto-financement du club : **4459 €**

Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Pérennisation et renouvellement du programme

Le club n'a pas la capacité de financer ce programme sur sa très faible épargne, ni sur les cotisations de ses membres. Cependant la gratuité pour les bénéficiaires ne doit pas être remise en cause.

Plusieurs constats s'imposent sur le plan du financement, si le programme doit être reconduit :

- Le financement par des subventions publiques n'a toujours pas été obtenu (CNDS).
- La ville de Paris et les mairies d'arrondissement concernés ne financeront pas le programme.
- La part de financement prévue par la CAF n'a pas été possible car toutes les attestations (sauf une !) ont été reçues en retard pour bénéficier du programme RéducSport (50€ par enfant). Ce programme aurait pu permettre une recette de 1150€. A l'avenir, il ne faut pas compter sur une réactivité des parents permettant de bénéficier de ce financement.
- Les subventions de seulement deux fondations privées à hauteur de 5000€ chacune sont trop faibles pour pérenniser le programme. Les autres fondations contactées n'ont pas accordé de subvention (Gaz de France/fais-nous rêver ; Gecina ; Crédit coopératif). Des dossiers sont en cours mais sans grands espoirs pour la prochaine saison.
- Les équipementiers sollicités (décathlon et gosport) n'ont pas répondu favorablement à nos besoins de matériel. Une association de pompiers pourrait soutenir notre besoin d'équipement.
- Le financement par les dons du public n'ont pas donné de résultat probants non plus.

Nous avons mis en place un formulaire de don sur le site internet du club, via HelloAsso. Pour l'instant, le club n'a pas reçu de don.

Nous avons aussi - comme l'an dernier - inscrit le club à la Course des Héros (course caritative), mais n'avons pour l'instant que quelques centaines d'euros de dons...

En savoir plus sur la Course des Héros : <http://www.coursedesheros.com>

> Pour vous inscrire à la Course des Héros en soutenant le club : [https://registration.alvarum.com/fr/ext/event/1970/fundraising-team/2031#_utma=203986112.867023800.1517480551.1525245769.1525941596.4&_utmb=203986112.4.9.1525941638201&_utmc=203986112&_utmx=-&_utmz=203986112.1525941596.4.4.utmcsr=facebook.com%7Cutmccn=\(referral\)%7Cutmcmd=referral%7Cutmct=/&_utmv=-&_utmik=85687066](https://registration.alvarum.com/fr/ext/event/1970/fundraising-team/2031#_utma=203986112.867023800.1517480551.1525245769.1525941596.4&_utmb=203986112.4.9.1525941638201&_utmc=203986112&_utmx=-&_utmz=203986112.1525941596.4.4.utmcsr=facebook.com%7Cutmccn=(referral)%7Cutmcmd=referral%7Cutmct=/&_utmv=-&_utmik=85687066)

> Pour donner aux collecteurs déjà inscrits : <http://www.alvarum.com/charity/2031/challenge/1970>, puis cliquez sur le nom du collecteur/coureur engagé et faites un don (aidez en priorité ceux qui n'ont pas atteint 250€ de collecte).

Plusieurs constats s'imposent sur le plan de l'organisation :

- Les documents d'inscription au nombre de cinq (fiche d'inscription, certificat médical, droit à l'image, attestation CAF et photo) ont été reçus au fil de l'eau jusqu'en février. Il ne sera plus possible d'accueillir des enfants alors que leur licence (assurance) n'est pas souscrite. Nous serons extrêmement fermes sur cette question.
- La logistique est extrêmement chronophage. Nous devons recruter des bénévoles pour cette partie du programme. Cette année, cela n'a pas été possible. Leur mission sera de mettre à disposition les combinaisons et les serviettes à l'arrivée des enfants, puis de collecter les équipements en fin de séance et de les conditionner dans des sacs de transport pour être acheminés vers la blanchisserie. Ces mêmes personnes devront photographier les différentes étapes des séances afin de documenter les progrès des enfants.

Candidatures pour la saison Saison 2017-18

Trois établissements se sont déclarés très intéressés pour la prochaine saison. Il s'agit de 3 établissements publics de classes ULIS FTM (troubles des fonctions motrices) et/ou TSLA (troubles spécifiques du langage et des apprentissages) :

ULIS Boursault (17^e)

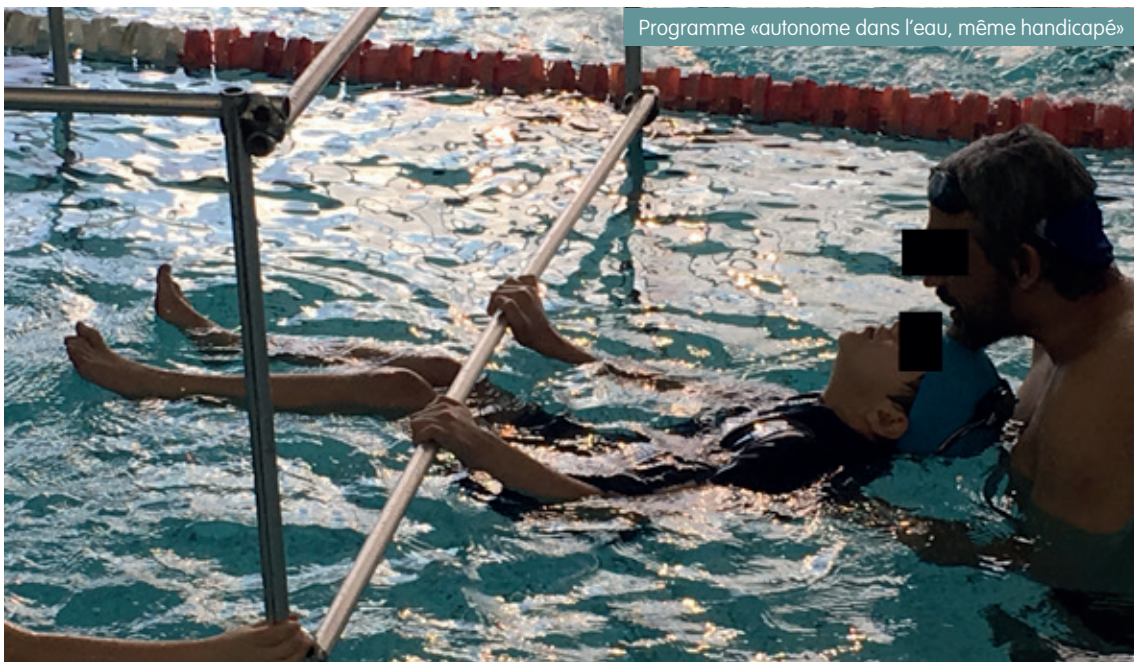
ULIS rue de la Guadeloupe (18^e)

ULIS rue du Capitaine Lagache (17^e)

Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Analyse des coûts

Les coûts par bénéficiaire sont inférieurs à 20€ par enfant et par séance de natation. C'est un programme cher, mais du même ordre de prix que le passage d'un brevet de natation dans une piscine publique parisienne, alors que la complexité de l'apprentissage est sans commune mesure avec l'entraînement d'un enfant valide.

Le coût éventuel pour 3 groupes d'enfants (à la place de 2 en 2017-18) sera du même ordre que pour l'année 2017/18. Les enfants disposeront d'un peu moins de temps dans le bassin, soit 30 minutes (au lieu de 40), et l'entrée des groupes dans le bassin se fera à 13h40, 14h10 et 14h40. Le premier groupe disposera de 10 minutes pour le vestiaire et la douche, le dernier groupe devra sortir de l'eau à 15h10 dernier délai, pour libérer le vestiaire avant 15h30.

Les fondations, les entreprises et les particuliers qui souhaitent aider au financement du programme peuvent le faire sur la base de cette grille :

Apprentissage de la natation pour 1 enfant pendant 1 année scolaire :	650€
Apprentissage de la natation pour 2 enfants pendant 1 année scolaire :	1300€
Apprentissage de la natation pour 5 enfants pendant 1 année scolaire :	3250€
Apprentissage de la natation pour 10 enfants pendant 1 année scolaire :	6500€

Financement saison 2018/19 et programmation

Le club recherche un financement pour la rentrée de septembre 2018.

Les fondations, les entreprises et les particuliers intéressés par ce programme doivent se signaler avant le 1^{er} juillet 2018.

Pour programmer efficacement ce projet, une **décision positive ou négative** devra être communiquée aux classes ULIS, au personnel du club et aux partenaires au plus tard le 14 juillet, pour la rentrée suivante.

Les interlocuteurs dans le club

Votre entreprise souhaite aider notre club et nous vous en remercions.

Voici vos interlocuteurs au sein de l'association

Le bureau

Président : Christophe Lemaire (president@natation-tir-arc-handisport-paris.org - 06 13 23 53 89)

Vice-président : Christophe Catarino (christophe-catarino@bbox.fr)

Trésorière : Veronica Gil (assohandisportparis@gmail.com)

Secrétaire : Stéphane Huet (stephanehuet1@free.fr)

La communication

La communication est gérée directement par le président, Christophe Lemaire (president@natation-tir-arc-handisport-paris.org - 06 13 23 53 89)

Adresse et horaires de nos activités

Natation : Piscine Bertrand Dauvin 12 rue René Binet 75018 Paris

lundi de 13h30 à 15h30 et jeudi de 20h00 à 22h00 (Fermé pendant les congés scolaires)

Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Témoignages

Ulis du Capitaine Lagache

« Tous les élèves ont évolué dans la pratique de la natation depuis le début de l'année. Trois élèves étaient non nageurs. Ils sont maintenant autonomes dans l'eau, savent se déplacer sans matériel dans le grand bain et ont appris la glisse. Ils se sentent tous à l'aise dans l'eau, plus aucune peur n'est ressentie alors que pour certains c'était une grande peur.

Un élève était très tendu dans l'eau et en général. La natation lui a permis de se détendre dans la vie de tous les jours et à une meilleure confiance en lui.

La natation est un des seuls moments de la semaine où l'ensemble des élèves d'ULIS sont regroupés et font la même pratique. Cela a permis une cohésion de groupe dans la classe.

Les élèves ont aussi progressé en autonomie pour se changer, se mettre en maillot de bain et s'habiller.

Toutes les semaines nous allons à la piscine en bus. Cela leur a permis d'apprendre à se déplacer dans la rue en respectant les règles de sécurité, prendre les transports en commun. »

Morgane Tora, enseignante de la classe ULIS - morgane.tora@gmail.com

Les ULIS à la piscine

Nous allons à la piscine les lundis. Nous prenons les bus 81 et PC3 jusqu'à Porte de Clignancourt. Il faut marcher un peu et nous arrivons à la piscine. On se change.


Tenue du nageur :



Il y a quatre maîtres-nageurs Eduardo/ Lucas/ Solène/Tijani et le président de l'association Handisport. Avec nous il y a des mal voyants et des personnes en fauteuil roulant. Il y a une machine pour descendre les personnes en fauteuil roulant. La piscine est composée d'un grand bassin et d'un petit bassin. Dans le grand bassin on fait des exercices imposés. Ces exercices sont rigolos. L'eau du petit bassin est chaude. Ici, on se relaxe!



Par exemple, il y a une cage, on peut passer à l'intérieur de celle-ci. Il y a aussi un tapis (on passe dessous et on marche dessus), et un toboggan. A la fin du cours on fait une chaîne pour être ensemble.

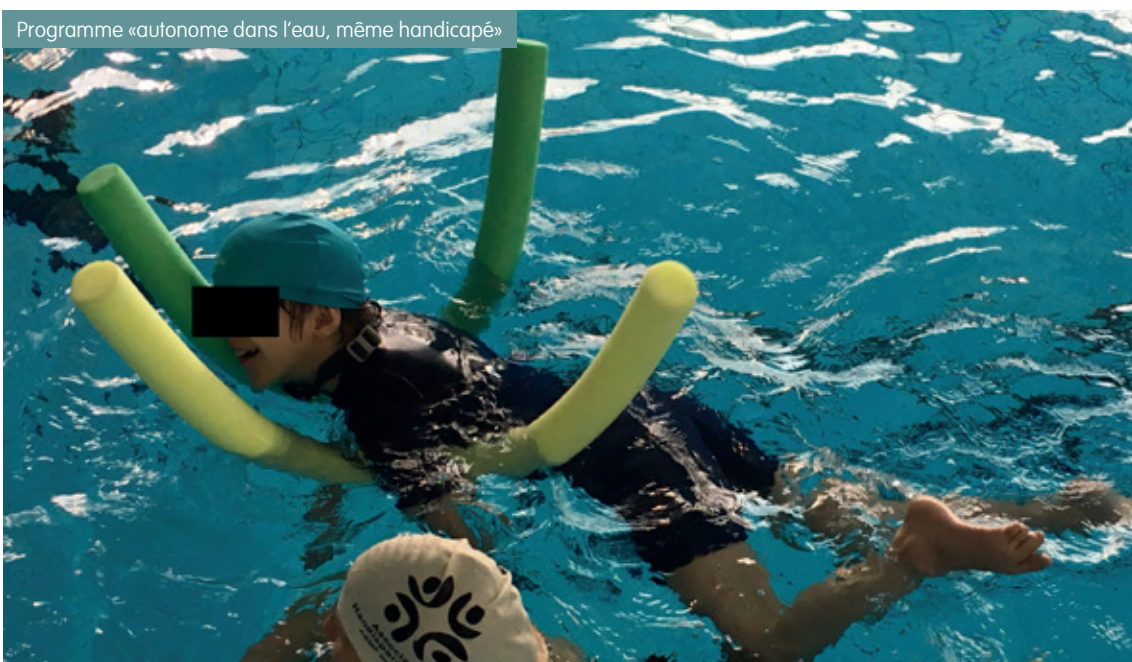


Extrait du journal de l'école du Capitaine Lagache

Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Ulis de la rue de la Guadeloupe

« L'école de la rue de la Guadeloupe est située dans un quartier populaire du 18^{ème}. Une grande partie des enfants du groupe inscrits à ces séances ne fréquentent pas la piscine avec leur famille, soit parce que ce n'est pas une habitude familiale, soit à cause de leur handicap.

Les élèves de ce groupe sont scolarisés dans les 3 ULIS de l'école et en inclusion individuelle dans 2 classes ordinaires. Ils ont entre 7 et 11 ans. Leurs handicaps sont très variés : troubles moteurs, déficiences intellectuelles, troubles des apprentissages, maladies ... Ils ne constituent donc pas un groupe homogène.

Une partie d'entre eux sont allés à la piscine avec l'école les années précédentes en même temps que des classes ordinaires, mais l'accueil du personnel de la piscine n'était pas franchement chaleureux, voire hostile.

Le premier problème rencontré a été la constitution des dossiers demandés par l'association. Négligence ou/et .. méfiance de personnes habituées à se méfier des contrôles de l'administration ? Certains dossiers ne sont toujours pas complets malgré les nombreux messages envoyés aux familles.

Ensuite l'hétérogénéité du groupe a entraîné un tâtonnement sur le fonctionnement : Fallait-il rester tous ensemble pour que les moins avancés profitent de l'expérience des autres, ou scinder complètement le groupe en deux ? Un moyen terme a été trouvé avec un début de séance commun dans le petit bain puis un départ des volontaires dans le grand bain.

De façon générale, l'accueil fait à ces enfants par les personnes qui animent les séances fait déjà toute la différence avec ce qu'ils ont ressenti dans la précédente piscine. Tous sont acceptés tels qu'ils sont, sans préjugés.

Les progrès sont notables après seulement 4 mois de fonctionnement. Certains qui ne voulaient pas aller dans le grand bain y vont maintenant volontiers. Mettre le visage dans l'eau n'est plus un problème pour d'autres alors qu'il n'en était pas question. Quelques-uns commencent à se déplacer dans l'eau sans appui et même certains nagent réellement.

Il me paraît très important de bénéficier de ces séances durant une année entière car il ne faut pas être trop en attente de résultat immédiat. Cela est vrai aussi pour les apprentissages scolaires comme la lecture ou les mathématiques. Ces enfants ont besoin d'apprendre dans la décontraction sans pression excessive. La plupart ont été en échec pendant plusieurs années avant d'évoluer dans un milieu où on leur laisse le temps.

Merci à tous pour votre patience et vos capacités d'adaptation car les situations sont toujours différentes. »

Danièle Grosse!, enseignante d'une des ULIS - daniele.grossel@laposte.net

LADAPT (centre de rééducation)

« Nous avons été sollicités et nous nous sommes associés en tant que professionnels du secteur médico-social au programme mis en place par l'ASMF Association Handisport de Paris pour le programme d'Handi-natation ; Autonome dans l'eau, même handicapé.

En effet, un des axes de notre association est de favoriser les pratiques sportives, d'encourager l'activité physique pour toutes les personnes en situation de handicap.

Le programme « autonome dans l'eau, même handicapé » a débuté par une multitude d'exercices ludiques afin d'appréhender l'eau, visualiser globalement les capacités de chacun.

Cette phase d'observation laissant une certaine liberté aux enfants a permis aux encadrants d'ajuster aux mieux les exercices proposés. D'autres activités ont été proposées notamment par le biais de parcours dans l'idée d'émanciper au maximum les enfants.

Ces jeux proposés comme moyen d'apprentissage permettent aux enfants de prendre des repères, d'être en confiance et de prendre des risques sans danger en vue d'une certaine autonomie et ainsi de faire des découvertes. Cette approche permet à chacun d'agir, de choisir d'expérimenter et d'évoluer à son rythme.

Les débuts de ce programme ont été hésitants pour la plupart des enfants. Nous avons constaté que le niveau des enfants était très hétérogène. Certains manifestaient des réticences et des peurs et seule une minorité se lançait aisément dans l'eau.

Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Au fil des semaines, nous remarquons une évolution positive : les plus hésitants se lancent dans l'eau spontanément, acceptent de faire des parcours, de faire des activités sans la proximité de l'adulte, les enfants semblent prendre du plaisir. Le sentiment de crainte est atténué, les enfants ont découvert leurs compétences ou leurs incompétences en sécurité ce qui leur permet d'avancer dans leur apprentissage.

Plusieurs facteurs ont favorisé l'émancipation des enfants grâce à la proximité des adultes, les encouragements et les félicitations. Le respect du refus de l'enfant et l'adaptation au rythme de chacun contribuent à leur progression individuelle et collective.

Par ailleurs, on note qu'un cadre bien posé favorise le bon déroulement des séances. Les enfants sont plus réceptifs et pratiquent les activités proposées dans de bonnes conditions (enfants à l'écoute, ...) L'évolution et les capacités de chacun sont plus facilement détectables.

Pour certains enfants, qui peuvent avoir des difficultés dans leurs déplacements, cette activité leur permet de se découvrir une motricité différente et possible tout en les valorisant

Pour conclure, on note une vraie progression sur ce début d'année, une bonne dynamique de groupe s'est installée. Les enfants connaissent mieux les adultes qui les encadrent et leur font davantage confiance et se sentent plus à l'aise dans l'eau.

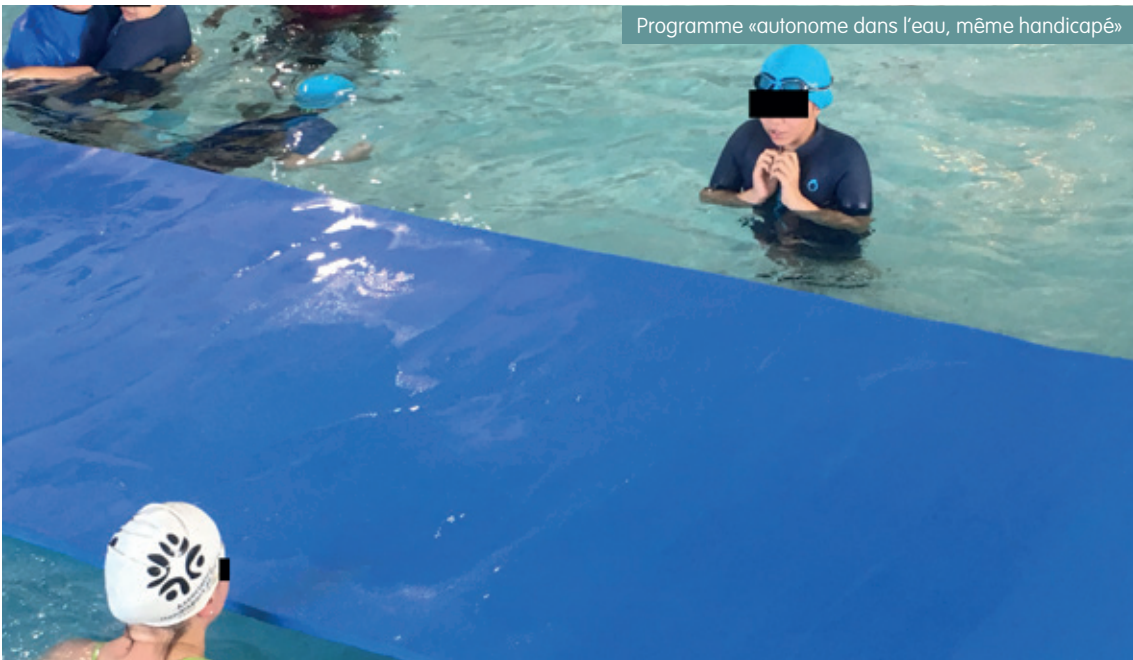
Ils prennent du plaisir, font des retours positifs et tous sont désireux de montrer et de dire ce qu'ils sont capables de faire. Nous encourageons la poursuite de ce programme qui apporte de réels bénéfices. »

Véronique BLANQUE : Aide médico-psychologique - blanque.veronique@ladapt.net

Cynthia LAMARRE : Educatrice spécialisée - lamarre.cynthia@ladapt.net



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»



Programme «autonome dans l'eau, même handicapé»

CONCEPTION ET RÉDACTION
Christophe Lemaire / président du club



Association Handisport de Paris

www.natation-tir-arc-handisport-paris.org
assohandisportparis@gmail.com
Siret : 42982459200043